



# LA CHARTE DU CONDUCTEUR

I – Je m'engage à assurer, à titre bénévole, l'encadrement du Pédibus.

II – J'ai autorité sur le groupe, je m'engage à recevoir les enfants avec bienveillance et à créer un climat de sécurité pour les enfants qui prennent le Pédibus.

III – Je m'engage à respecter le code de la route et les règles élémentaires de sécurité.

IV – Je m'engage à conduire les enfants jusqu'à la Maison de l'Enfance. En cas d'imprévu majeur me mettant dans l'impossibilité de remplir la fonction d'accompagnateur pour la tranche horaire convenue, je m'engage à trouver un remplaçant, à avertir la Maison de l'Enfance au 02.48.26.43.47 (la veille).

V – Le groupe respecte l'horaire établi et ne peut pas attendre un enfant en retard. De mon côté, je m'engage à respecter les horaires définis.

VI – J'atteste être en possession, pour l'année en cours, d'une assurance multirisque comportant une garantie responsabilité civile.

NOM – PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TEL. : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_      Portable : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

LIGNE : \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

SIGNATURE  
(avec la mention 'lu et approuvé')